

## APPEL D'OFFRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN KIOSQUE D'INFORMATION TOURISTIQUE À LA VILLE DE LARACHE

Dans le cadre du programme « *Augmenter les opportunités d'emploi parmi les jeunes à travers de dynamiques d'entrepreneuriat dans le secteur touristique à Larache* », financé par le Conseil Provincial de Jaén et porté par le FAMSÍ, en partenariat avec la Commune de Larache et l'Agence du Développement Local de Larache.

Date limite de réception des offres : **26/02/2019**

Les pièces à remettre :

- Références et CV de la société
- Description technique du kiosque proposé.
- Offre financière.

Les devis doivent être communiqués à l'adresse E-mail : [contrataciones@andaluciasolidaria.org](mailto:contrataciones@andaluciasolidaria.org),  
[sergio@andaluciasolidaria.org](mailto:sergio@andaluciasolidaria.org)

Toute question ou information supplémentaire puisse être consultée par courrier électronique, sur l'adresse e-mail susmentionnée.

Séville, 7/02/2019

### 1. CONTEXTE

Dans le cadre de la Convention entre le Conseil Provincial de Jaén et le Fonds Andaloux de Municipalités pour la Solidarité Internationale (FAMSÍ), ainsi que la Convention entre la Commune de Larache, l'Agence du Développement Local de Larache -ADLarache- et le FAMSÍ, pour la mise en œuvre du projet nommé « *Augmenter les opportunités d'emploi parmi les jeunes à travers de dynamiques d'entrepreneuriat dans le secteur touristique à Larache* », nous avons programmé l'installation d'un point d'information touristique.

L'objectif général de ce projet vise d'augmenter les opportunités d'emploi chez les jeunes dans le secteur du tourisme durable à Larache.

L'objet spécifique vise à améliorer les outils institutionnels de planification, promotion de l'emploi et renforcement des capacités nécessaires à la structuration et promotion du secteur touristique à Larache, sous une approche de durabilité et qualité.

Le projet s'aligne et complète les actions menées par la Commune de Larache et le FAMSÍ au niveau de la ville dans le secteur du tourisme et le développement économique local. Du même, il faut préciser que la Commune de Larache est membre de la Fédération ANMAR des Collectivités Locales du Nord du Maroc et l'Andalousie et que, ce projet émane de cette adhésion.

## 2. L'OBJECTIF DU KIOSQUE

Le PIT aura un double objectif. D'un côté, informer les visiteurs sur les points d'intérêt et services touristiques de la ville. De l'autre côté, le PIT permettra de compiler des informations sur les visiteurs (nationalité, âge, nombre de nuitées sur la ville, type d'établissement touristique choisie, produits consommés, type de consultation, etc.) pour la production de statistiques basiques utiles à la mise en place d'une base de données sur laquelle s'appuyer lors de la définition de politiques touristiques locales.

Ainsi, le Point d'Information Touristique (PIT) contribuera à définir une offre touristique de qualité, répondant à la demande, en améliorant le marketing de la ville et la gouvernance dans le secteur touristique. De la même manière, les visiteurs pourront accéder facilement aux informations nécessaires pour planifier leur séjour, grâce à une équipe de professionnels que leur guideront convenablement.

Avec ce PIT, la Commune de Larache comptera avec l'équipement nécessaire à la promotion de la cité et ses lieux d'intérêt, en faisant de la visite de Larache une expérience satisfaisante pour les visiteurs. Par conséquent, le kiosque précise d'être bien équipé par des outils en bureautique (Internet, PC, imprimant, étagères, table et chaise bureau, etc.) et climatiseur.

Le PIT sera géré au niveau opérationnel par la Commune de Larache. L'équipement informatique et les matériaux d'information (cartes, guides, etc.) permettront d'assurer un service professionnel et personnalisé auprès du touriste autour des attractifs touristiques de la ville et son entourage, des événements, contacts des hôtels, circuits touristiques au niveau de la médina et des sites naturels environnantes. Le PIT envisage de canaliser toute l'information et documentation (brochures, cartes, etc.) touristique ainsi que des événements culturels et sportifs, entre autres.

### 3. CARACTERISTIQUES DE LA CONSTRUCTION.

- Le Point de Information sera situé dans le centre-ville de Larache, pas loin de la vieille médina ;
- Le kiosque aura entre 5 et 7 m<sup>2</sup> de superficie, au moins 2'7 mètres de hauteur intérieur et maximal 3'5 mètres de hauteur extérieur.
- L'endroit aura forme pentagonale ou hexagonale et disposera de trois fenêtres à travers lesquels le personnel interagira avec les voyageurs. Les fenêtres seront fermées avec portes levants équipées avec charnières. Ainsi, le kiosque doit être pourvu avec une étagère (sorte de comptoir) autour des portes levantes pour mettre les cartes et brochures, afin de faciliter aux voyageurs l'information nécessaire.
- Il y aura une seule porte d'entrée, accessible pour handicapés, et peut avoir d'un endroit séparé du public où emmagasiner des objets.
- La construction sera fabriquée avec un matériel dont en ligne avec le paysage de la cité, préférablement en bois marron obscure. Son extérieur sera recouvert avec un vernis protecteur décorative résistant à l'eau, avec propriétés élastiques, principes actives fongicides et qu'offre de protection contre les rayons UV.
- Le toit présentera un recouvrement extérieur visant la réduction des hautes températures à l'intérieur. Également, le plafond sera construit de revêtement asphaltique et disposera d'une grille de ventilation qui facilitera la circulation et rénovation d'air ;
- L'intérieur doit être adapté pour l'installation d'un bureau, chaise PC et au moins une chaise et un climatiseur avec roues.
- Les cloisons intérieures seront faites de panneaux stratifiés de 12 mm, de haute pression, lisses avec surface mélaminée et résistantes au feu.
- La capacité maximale de l'installation électrique sera de 5,5 KW et inclura une boîte de command général, tout sujet à normative.
- Le sol doit être recouvert d'un matérielle anti humidité.
- Tous les composants que ne soient pas en permanent contact avec le sol, seront traités avec propriétés fongicides et insecticides.

- Tous les composants en permanent contact avec le sol seront traités devant les agents de dégradation biologique, en garantissant son action pendant un période de quinze ans.

#### 4. OBLIGATIONS DE FAMSÍ ET DU PRESTATAIRE

##### Obligations du FAMSÍ :

- Assurer la disponibilité des permis en collaboration avec la Commune de Larache ;
- Fournir au prestataire de service les documents disponibles sur le projet ;
- Prendre en charge les frais de construction du kiosque ;

##### Obligations du prestataire de services :

Pour mener à bien l'installation du Point de Information Touristique, le prestataire est appelé à travailler en concertation avec le comité du projet, en s'engageant à :

- Respecter les orientations et spécifications techniques indiquées ;
- Respecter les délais de livraison et le budget accepté.

#### 5. PROCÉDURE D'ATTRIBUTION

Le Comité de Pilotage du projet aura en compte la capacité technique des sociétés concurrentes ainsi que l'offre financière plus convenable.

#### 6. DELAI D'EXECUTION DE LA INSTALLATION.

Le Point d'Information doit être installé au lieu indiqué avant du jour 30/03/2019.

#### 7. MODALITE DE PAIEMENT

FAMSÍ établira un contrat de prestation de services pour l'exécution des tâches précises visant la consécution d'un produit déterminé et limité dans le temps : 15 jours à partir de la signature du contrat.